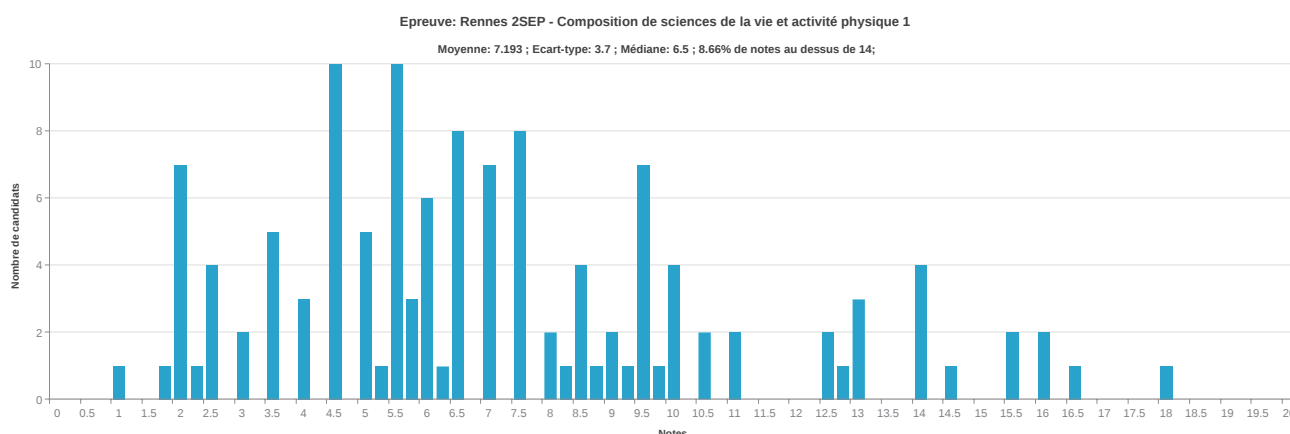


Rapport de jury Épreuve de SVSAPS1

I – Statistiques



II - Rapport

Les sciences du comportement et les neurosciences du contrôle moteur constituent le support théorique de cette épreuve. L'objectif est d'évaluer la maîtrise des connaissances relatives à la motricité humaine et la capacité des candidats à les appliquer à l'analyse de situations motrices dans les activités physiques et sportives (APS). Celles-ci sont décrites dans les questions ou proposées par les candidats à titre d'illustration et d'exemple. Leur place dans l'argumentation ne doit pas être négligée car cet aspect illustratif rentre dans une partie de l'évaluation.

Cette épreuve s'inscrit dans le contexte plus large de connaissances spécifiques dans un concours qui exige des savoirs multidisciplinaires. Le jury attend des données scientifiques approfondies, celles d'un spécialiste de l'analyse de la motricité humaine. Elles doivent donc être étayées par des connaissances avérées et documentées, sans pour autant correspondre à celles d'un spécialiste des neurosciences. Les candidats doivent montrer leur capacité à analyser les situations motrices dans les activités physiques et sportives grâce à leurs connaissances et à leur application à la motricité humaine. Les liens entre connaissances théoriques et leurs applications pratiques constituent un critère d'évaluation déterminant pour le jury.

Les questions portent sur une partie spécifique du programme initialement publié et recourent la plupart des thèmes proposés :

- Les opérations de préparation de la commande motrice et les types d'habiletés – Les contrôles rétroactifs pendant et après l'exécution d'un mouvement, incluant l'évaluation par une tierce personne
- La motricité automatique grâce à laquelle et aux dépens de laquelle le pratiquant scolaire peut entrer dans la pratique des APS
- Le contrôle postural et son implication dans la performance motrice.

Dans ce contexte, l'évaluation montre globalement une connaissance peu approfondie des différents concepts neuroscientifiques de la motricité humaine, parfois même une méconnaissance complète de certains concepts (comme celui d'invariant spatial et temporel, par exemple). Avec une moyenne de 7.2/20 et un écart-type de 3.7, les 127 candidats et candidates du concours 2020 montrent un niveau comparable à celui de l'année précédente, en particulier sur les questions 3 et 4 où les connaissances à mobiliser portaient sur une culture scientifique générale de la motricité humaine.

L'ensemble des questions demandait une illustration des réponses par des exemples proposés par les candidats. C'est un critère d'évaluation de la capacité à appliquer les connaissances à des situations motrices concrètes. C'est aussi un exercice difficile qui exige de bien maîtriser les liaisons théorie – pratique. C'est donc un critère de maîtrise étendue des connaissances.

Au niveau des connaissances, on doit souligner d'importantes lacunes relativement à des concepts généralement bien diffusés dans les formations. Pour la question 1, c'est le concept d'invariant qui a été incomplètement et imprécisément défini. Celui de planification a souvent été considéré comme synonyme de celui de programmation. Les modèles théoriques du contrôle moteur les définissent pourtant différemment.

La question 2 a posé des problèmes de classification de l'ensemble des informations rétroactives issues de l'exécution du mouvement. Il fallait croiser le facteur « évaluateur » (soi-même et tierce personne) avec le facteur « temps » (pendant et après). C'est un travail de synthèse difficile qui peut trouver un appui concret dans la classification selon le critère intrinsèque – extrinsèque. Un nombre réduit de copies a fait apparaître cette référence, qui permettait une relative exhaustivité de l'argumentation. Certains candidats n'ont pas été capables de situer les notions de rétroactions pendant et après l'action en référence aux contrôles en boucle ouverte et fermée et aux habiletés ouvertes/fermées. Une description claire de l'ensemble s'est révélée relativement rare.

La question 3 envisageait la motricité spécifique de l'espèce humaine avec sa construction épigénétique, à travers la posture, la locomotion et la saisie/manipulation d'objets. Si elle constitue un bagage moteur grâce auquel l'élève peut se mettre rapidement à pratiquer une APS comme le basket-ball, par exemple, elle se révèle comme un obstacle à la pratique d'autres APS comme les techniques de gymnastique et de natation. Là aussi, la maîtrise de connaissances portant sur l'organisation de la motricité humaine s'est révélée superficielle et rares sont les copies qui ont proposé un traitement intégral des sous parties de cette question. Comme dans les deux questions précédentes, celle-ci invitait à illustrer les arguments théoriques par des exemples concrets. Compte tenu de la difficulté préalablement soulignée à trouver des exemples, cette partie a également mis beaucoup de candidats en échec (absence d'exemples ou exemples inappropriés).

Enfin la question 4 abordait le sujet des coordinations entre régulation posturale et exécution du mouvement, en lien avec l'apprentissage moteur. Autrement dit, il fallait montrer comment cette coordination évoluait d'un processus réactif (le mouvement désorganise la posture et une régulation posturale réactive est nécessaire) à un processus prédictif où le déséquilibre est anticipé et, finalement, sa régulation est intégrée à la commande motrice. En tant que phénomène prévisible, le déséquilibre provoqué par le mouvement peut alors être anticipé et traité simultanément à la commande, grâce à l'apprentissage. Le support proposé de l'activité gymnique était propice à illustrer le propos par des exemples nombreux. Dans cette situation, supposée simple, seules les meilleures copies sont arrivées à proposer des illustrations pertinentes.

Les connaissances résumées dans les arguments qui viennent d'être présentés constituent les bases incontournables de ce qu'un étudiant candidat à l'entrée à l'ENS doit maîtriser. Les copies les plus faibles présentent réellement des lacunes de connaissances associées à des imprécisions de l'argumentation (notes entre 1 et 7). Les liaisons entre connaissances théoriques et applications concrètes sont fausses ou inappropriées pour illustrer les arguments développés.

Le profil suivant montre un travail d'assimilation des connaissances mais qui reste à un niveau très superficiel, avec des difficultés à trouver des exemples illustrant le raisonnement (notes entre 8 et 11). On attend une culture scientifique mieux maîtrisée chez les futurs étudiants intégrant l'ENS.

Le dernier groupe comporte les copies dont la note est supérieure à 12.5/20. Celles-ci montrent une connaissance maîtrisée et bien illustrée par l'exemple. Les liaisons théorie-pratique sont intelligemment choisies pour que l'argumentation bénéficie réellement d'une illustration par l'exemple. La qualité des exemples a permis de rendre l'argumentation étayée et convaincante, et de distinguer les meilleures copies.

Pour le concours 2022, nous ne pouvons que réitérer les conseils et recommandations issus de l'analyse ci-dessus : l'argumentation doit s'appuyer sur un ensemble de connaissances approfondies témoignant d'une réelle spécialisation dans l'analyse de la motricité humaine. Celles-ci doivent être intelligemment utilisées pour constituer un ensemble d'arguments choisis pour leur rapport étroit avec le sujet posé, puis hiérarchisés en fonction de leur pertinence. Enfin, le choix des exemples doit être réfléchi afin que l'illustration qu'ils apportent soit la plus claire possible.

Le temps consenti à la préparation des candidats paraît insuffisant au vu des connaissances restituées dans les réponses. Nous réitérons donc la nécessité d'un effort de préparation pour qu'un nombre plus élevé de copies réponde aux exigences de l'épreuve.
